

Jeudi 18 octobre 2018

## Communiqué de presse

---

### Falsification et transparence

Dans un communiqué à la presse le CSP se fend d'une diatribe contre certaines associations disciplinaires et organisations syndicales qui auraient diffusé « des documents falsifiés ». Le ministre de l'Éducation nationale qui a repris à son compte sur France Inter ces propos devrait se méfier des « infox ».

Outre l'emploi inapproprié du terme « falsifié » puisque les documents incriminés sont bien des projets qui émanent du CSP, ce communiqué témoigne des tensions et problèmes suscités par le fonctionnement actuel du CSP.

Si l'on s'en réfère à la charte des programmes que le CSP semble méconnaître, transparence et échanges devraient être les maîtres mots d'une évolution des programmes.

Or, le fonctionnement actuel relève d'une volonté de confisquer le débat pour imposer des contenus et pratiques pédagogiques contre la profession.

Le SNES-FSU, attaché au dialogue et à un débat démocratique estime légitime d'informer les collègues des projets de programmes en cours d'élaboration qu'il a pu se procurer par diverses sources.

Compte tenu de l'importance du sujet pour la pratique professionnelle quotidienne des enseignants, le SNES-FSU espère que le CSP retrouvera la voie du dialogue et non plus de l'injonction.

**Contacts :**  
Frédérique ROLET  
Sandrine CHARRIER  
Amélie HART-HUTASSE

**Contact presse :**  
Mélanie FAIVRE : 06 25 43 24 48